

Charte du délégué aux Chantiers du Cardinal

Œuvre d'Église fondée en 1931, les Chantiers du Cardinal appellent à dons pour accompagner les huit diocèses d'Île-de-France dans leurs projets de construction et de rénovation d'églises et de bâtiments paroissiaux. Depuis l'élargissement de leur action aux diocèses de la grande couronne en 2012, l'œuvre connaît un essor important avec une trentaine de chantiers soutenus financièrement par an. Ce dynamisme est porté par les quelques 400 délégués les représentants dans les paroisses.

Mission

Soutenir l'action des Chantiers du Cardinal dans sa paroisse ou son groupement paroissial ; accompagner le curé dans l'intérêt qu'il porte au patrimoine religieux et à la connaissance des projets réalisés en Île-de-France et en particulier dans son diocèse.

Profil

- **Vous êtes intéressé par le patrimoine religieux** sans en être nécessairement un « passionné », vous être sensible à la beauté des églises.
- Vous êtes convaincu de l'importance pour l'évangélisation d'**avoir des bâtiments paroissiaux confortables et accueillants.**
- **Vous souhaitez que les prêtres soient logés dans des conditions décentes** pour exercer leur sacerdoce

Temps à consacrer à cette mission

Le délégué est un « maillon » indispensable de la chaîne de solidarité formée pour développer et entretenir le patrimoine religieux d'Île-de-France, ses missions peuvent être adaptées.

En fonction des disponibilités

- **Être le porte-parole** des Chantiers du Cardinal auprès de votre curé, du conseil paroissial et des paroissiens ;
- **Assurer une « veille » des actualités des Chantiers du Cardinal** et saisir les occasions de donner de la visibilité à l'action de l'œuvre lors d'évènements (fête paroissiale, inauguration, rencontres...)
- **Transmettre** les informations concernant la quête à la paroisse pour la FIP et le site internet.
- **Mettre à disposition** la revue trimestrielle des Chantiers du Cardinal dans votre paroisse ;
- Le premier week-end de l'Avent, **organiser la collecte** au profit des Chantiers du Cardinal, prendre la parole à l'ambon et distribuer des enveloppes **en se faisant éventuellement aider** ;
- **Participer à l'assemblée annuelle** des délégués qui se tient chaque année en octobre ou en novembre

Que vous soyez **en activité ou retraité**, vous êtes prêt à vous engager selon vos disponibilités **pour accompagner l'action des Chantiers du Cardinal**. Cette tâche est tout à fait compatible avec la fonction de « Délégué Denier ».

Mgr Éric Aumonier, évêque de Versailles, accompagne depuis septembre 2017 les Chantiers du Cardinal dans les trois missions essentielles qui leur sont assignées :

- **Pour préserver** des lieux où vivent la foi et la fraternité.
- **Pour bâtir** des lieux d'église et accompagner le développement des nouveaux quartiers.
- **Pour sauvegarder** notre patrimoine religieux et assurer le rayonnement des nouveaux quartiers.
- **Pour embellir** nos églises et favoriser le recueillement et la prière au travers de l'art sacré



Le délégué est missionné par son curé pour assurer le rôle de correspondant des Chantiers du Cardinal dans sa paroisse

En accueillant un nouveau délégué, les Chantiers du Cardinal s'engagent :	En rejoignant les Chantiers du Cardinal, le délégué s'engage :
<ul style="list-style-type: none"> • A le considérer comme un collaborateur à part entière, responsable de sa mission au sein du réseau des délégués • A l'aider à s'épanouir et à s'intégrer dans l'action au sein du réseau des délégués • A faire le point avec lui sur son engagement et ses actions, s'il en manifeste le besoin • A lui donner tous les moyens de communication nécessaire à sa mission • A lui faciliter l'accès aux sources d'information sur l'action des Chantiers du Cardinal 	<ul style="list-style-type: none"> • A adhérer aux valeurs et à la mission des Chantiers du Cardinal et à partager le principe de solidarité interdiocésaine • A être responsable de l'action qui est confiée en l'assurant avec sérieux, compétence et régularité • A s'informer de tous les moyens mis à sa disposition pour relayer la communication sur l'œuvre et être porteur de l'image des Chantiers du Cardinal • A être solidaire du réseau des délégués dans un esprit d'entraide notamment en participant aux réunions proposées • A s'assurer de trouver un remplaçant lors de son départ

L'équipe des Chantiers du Cardinal vous remercie de votre engagement et se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Vous pouvez joindre Elisabeth de Saint-Exupéry au **01 78 91 93 90** ou edesaintexupery@chantiersducatholic.fr

Chantiers du Cardinal

Bâtisseurs d'églises en Ile-de-France – 10, rue du Cloître-Notre-Dame – 75004 Paris